



La plateforme de débat numérique « Mes idées aussi ?! »

Objectifs et publics

En 2011, le Conseil général du Val-de-Marne a mis en place un atelier citoyen pour associer les personnes en situation de handicap mental aux décisions de politique publique qui les concernent. Cette initiative est associée au projet européen « D-Active », sur la citoyenneté active des personnes handicapées.

Le Conseil général a ouvert cet atelier citoyen à un débat sur Internet. L'idée : rendre accessible la démocratie numérique aux personnes en situation de handicap mental. Le site, www.handicap.chatanoo.org, est aussi ouvert aux professionnels, accompagnants, parents, entourage, associations et institutions qui souhaitent donner leur avis.

Une plateforme concertée

Le Conseil général a travaillé à la mise en place de cette plateforme de débat expérimentale avec l'association Concert Urbain.

14/05/13 contact : accueil-dspaph@cg94.fr page 1



Concert-Urbain réalise des plateformes de débat ludique sur Internet, notamment pour les jeunes. Elle a développé un outil de gestion de débat nommé « Chatanoo ». Concert-Urbain a accepté de réfléchir avec le Conseil général à l'accessibilité du débat démocratique au public en situation de handicap mental.

La plateforme de débat a bénéficié des apports de professionnels de l'ETAI et de l'AFASER, deux associations basées en Val-de-Marne. Ils sont gestionnaires de services : accueil de jour, foyer de vie, foyer d'établissement, ESAT, SAVS.





L'ETAI et l'AFASER s'étaient déjà engagées avec le Conseil général dans le projet européen D-Active.

Surtout, la plateforme s'est construite et co-élaborée avec les premiers destinataires : les publics accueillis par l'ETAI, de l'AFASER et le public en situation de handicap mental de l'association des Jardins numériques située à Paris 14è. Ils ont testé les premiers prototypes et donné leurs retours sur la lisibilité des interfaces du site de débat.

14/05/13 contact: accueil-dspaph@cg94.fr page 2

Les thèmes du débat :

Trois questions sont mises en débat, sur trois champs d'action que le Conseil général souhaite améliorer grâce aux avis des participants :

- Le logement
- L'accès aux services du Conseil général
- Le regard des autres

Un quatrième espace plus ouvert permet aux internautes de proposer d'autres sujets à débattre.

Comment ça marche?

Cet espace de débat expérimental privilégie l'expression via Internet autrement que par l'écrit et avec une simplification maximale de la navigation. Un <u>Manuel d'usage</u> peut être demandé à accueil-dspaph@cg94.fr pour les personnes qui le souhaiteraient (notamment pour préparer un atelier par exemple).

Les personnes en situation de handicap mental peuvent contribuer seules ou accompagnées. Les parents ou aidants ou professionnels peuvent indiquer plus précisément leur qualité pour permettre de mieux identifier le besoin exprimé et donc de mieux analyser les recommandations et propositions.

Chacun peut s'exprimer de trois façons différentes :

- Faire des propositions pour donner ses idées pour améliorer les choses;
- Réagir à des avis déjà donnés par d'autres personnes en votant « d'accord » ou « pas d'accord »
- Commenter des propositions déjà faites.

L'innovation majeure réside dans la possibilité pour les internautes de contribuer en temps réel par la voix. Ils enregistrent leurs opinions, qui s'affichent directement sur le site. Ils peuvent aussi écrire ou poster une photo ou une vidéo.

L'analyse du débat :

Après cette concertation, une synthèse sera réalisée et les propositions seront analysées pour réfléchir à la façon de les intégrer dans l'action conduite par le Conseil général.



Ce qui aura été retenu par le Conseil général sera indiqué sur la plateforme de débat.

La Charte éthique : un contrat implicite.

Pour faciliter au maximum l'accès de tous, et en particulier des personnes qui ne maitrisent pas l'écrit, le Conseil général a fait le choix de ne pas obliger l'inscription par une adresse e-mail. Pour ceux qui le souhaitent, ces éléments (qui restent confidentiels) sont à renseigner dans un formulaire. Toutefois, chaque participant accepte les règles de courtoisie de toute discussion. Dans le cas contraire, les modérateurs seront obligés de retirer les contributions.

14/05/13 contact: accueil-dspaph@cg94.fr page 4